

## BILAN SUPERVISEUR CRE M15

Il s'agit du troisième stage CRE M15 de la Ligue de Normandie. L'objectif de cette structure est de détecter et former les joueurs et joueuses à potentiel élevé, dans le but d'alimenter le PPF de la FFVB, ainsi que les meilleures équipes seniors de Normandie à terme. Le travail de réseau de détection avec les clubs commence à porter ses fruits, avec de plus en plus de clubs issus de Haute et Basse Normandie représentés dans les deux genres. Le sérieux et l'investissement à l'entraînement des deux groupes et de leurs encadrements est une nouvelle fois à souligner.

Les critères de détection sont -comme toujours- prédictifs et ciblés sur la morphologie et les qualités physiques en premier lieu, sans tenir compte du poste et en relativisant le niveau de jeu: ainsi un(e) grand(e) débutant(e) ayant nécessairement un niveau de jeu inférieur à un(e) petit(e) débrouillé(e) correspond en priorité aux profils recherchés. Il est ici utile de rappeler que ce dispositif d'accès au haut-niveau n'a pas pour vocation d'alimenter un stage volley pour tous. Par le jeu des désistements et des réponses tardives, les joueurs et joueuses convoqué(e)s en dernière minute ne répondent pas toujours à ces critères: quelques profils faisant office de pari sur l'avenir ou des partenaires d'entraînement viennent compléter les effectifs, ce qui est indispensable vis à vis de la structure d'accueil du Centre Sportif d'Houlgate. La liste des convoqués diffère donc nécessairement de la liste initiale, et les critères peuvent s'en trouver brouiller. Les stages de Toussaint et de Noël sont utilisés pour intégrer et évaluer un maximum de potentiels détectés et/ou recommandés par les clubs. A partir du stage de février, la construction d'une équipe de Normandie performante devient l'objectif.

Une information sur l'arbitrage a été réalisée par la CRA (Jacques Demiselle, Po Chua Yang et Pierrick Lebalch), en présence des groupes M15 et M17. Sous forme de présentation en petits groupes, elle a permis aux joueurs et joueuses de se placer quelques instants à la place de l'arbitre, tout en révisant quelques règles parfois méconnues.

On retiendra les grandes difficultés d'organisation (logistique et intendance) dûes au fait de l'indisponibilité du gymnase Coubertin, qui nous ont amené à nous entraîner au gymnase de Dives sur Mer. Les installations de terrains, finalisées quelques heures seulement avant notre arrivée, étaient excellentes. Ce sont les contraintes liées au transport qui ont fortement perturbé le stage (perte de temps d'une heure par jour, difficulté à débrieffer, pas de repos possible en journée, travail individualisé inadapté, dépendance aux clubs). J'en profite pour remercier le Comité de l'Orne et l'Asptt Caen pour avoir rendu ce stage possible, ainsi que mon encadrement pour avoir été compréhensif et arrangeant. Malgré tout, cela devra rester exceptionnel, les conditions de la performance n'étant pas réunies (je rappelle aussi que le volume annuel de jour de stage n'a pas été tenu). Nous tiendrons compte de cette expérience si nous sommes de nouveau en difficulté pour de prochaines implantations.

Durant un des stages, nous avons reçu la visite de journalistes locaux. Compte tenu des questions qui ont été posées, je décline toute responsabilité devant les éventuelles inexactitudes pouvant être relevées dans les articles de presse, dont je n'ai par ailleurs pas eu connaissance.

On notera enfin la tenue d'un contrôle par la DDCS14. Malgré l'intuition et le travail préparatoire de Simon Picantin sur le sujet dans les jours qui ont précédé ce contrôle surprise, nous avons reçu une injonction concernant quelques documents. En tant que superviseur, et ayant été nommé discrédité dans ce rapport, je tiens à signaler que les manquements nous étant reprochés relèvent d'une législation très difficilement applicable, et qu'en dépit de ce rapport, j'estime que nous assurons une sécurité qui nous semble raisonnable lorsque nous accueillons les jeunes joueurs et joueuses dans nos stages. J'en profite pour remercier Simon pour nous avoir mis aux normes sur un certain nombre d'aspects, et j'encourage tous les clubs, comités, ligues, fédérations sportives à se pencher sur cette réglementation si cela n'est pas déjà fait.